

Espacer la gouvernance: la dialectique de la proximité et de la distance dans le champ du développement international

Daniel Tremblay
Département du travail social et des sciences sociales
Université du Québec en Outaouais
Case postale 1250, succursale Hull
Gatineau (Québec)
J8X 3X7

Introduction: gouvernance, développement et territoire

Le thème de la gouvernance est présent depuis plusieurs années dans les discours, les politiques et les pratiques qui ont cours dans le champ du développement international. C'est particulièrement vrai depuis la fin des années 1980, période que la littérature des relations internationales désigne comme étant celle de l'«après-guerre froide».

Lorsque l'on s'intéresse à l'évolution de ces discours, de ces politiques et de ces pratiques, on constate que les parcours empruntés par la notion de gouvernance sont multiples et qu'ils n'ont pas toujours été convergents. Par exemple, entre la «bonne gouvernance» dont la Banque mondiale faisait la promotion dès la fin des années 1980, la «gouvernance globale» dont on s'est mis à parler vers le milieu des années 1990 et la «gouvernance locale» dont on parle également beaucoup depuis quelques années, les différences sont importantes. Il faut en outre souligner que la dimension territoriale, du moins dans le champ du développement international, a rarement été dominante dans ces diverses visions de la gouvernance (Pasquier et al. 2007). Dans l'ensemble, on y a davantage privilégié les aspects politiques, économiques et administratifs de la gouvernance que ses aspects géographiques ou sociologiques.

Malgré la diversité des contextes dans lesquels elle est utilisée, la notion de gouvernance mobilise plusieurs «idées» qui reviennent régulièrement dans la littérature sur la gouvernance: multiplicité, diversité, participation, flexibilité, transversalité, horizontalité, coopération, coordination, cohésion, délibération, adhésion...

Objectifs et balises théoriques

L'objectif de cet article n'est pas de faire la généalogie de la gouvernance. Il existe une riche littérature sur le sujet (Barnett et Duvall 2005; Held et McGrew 2002; Hermet et al. 2005; Hyden et al. 2004; Pierre 2000; Rhodes 1996; Zanotti 2005). Notre intention, dans un premier temps, est plutôt de chercher à confronter deux points de vue qui, en principe, sont radicalement opposés sur la question de la gouvernance dans le champ du développement international. Il est en effet courant d'y opposer les discours, les politiques et les pratiques dits «institutionnels» à ceux de ces divers acteurs sociaux qui ont comme caractéristique commune d'évoluer dans des milieux de vie fort éloignés des «institutions», à plus forte raison lorsque ces dernières ont un caractère international. Il s'agit, pour reprendre quelques-unes des nombreuses formules utilisées dans la littérature, de «gens de la base» (*grass-roots*), communautés, villages, quartiers, bidonvilles, regroupements, entre autres. 1

Et l'on ne peut aller plus loin sans immédiatement préciser, même si cela va de soi, que ces deux «pôles» occupent des positions radicalement différentes et disposent d'opportunités extrêmement inégales pour influencer les idées, les décisions et les actions par lesquelles passe l'institutionnalisation du développement international. Nous formulons néanmoins l'hypothèse que tous les acteurs sociaux, incluant donc ceux qui évoluent à mille lieues des grandes organisations internationales, participent d'une façon ou d'une autre à l'institutionnalisation du développement international. Appréhender les choses de cette façon, c'est souscrire à une approche d'inspiration à la fois constructiviste et institutionnaliste de la réalité sociale, et c'est bien à ces paradigmes que nous associons notre démarche sur le plan théorique (Boas et McNeill 2004; Boli et Thomas 1999; Checkel 1998; Ruggie 1998; Wapner et Ruiz 2000; Wendt 1999).

Notre second objectif est d'essayer de comprendre comment se décline la «dialectique de la distance et de la proximité» (Rosenau 2003) dans les discours, les politiques et les pratiques de développement international associés à la question de la gouvernance. Ici, le thème de la territorialité s'impose donc d'emblée, et ce même si ce thème n'est pas toujours abordé de façon très explicite dans les discours, les politiques et les pratiques du développement international. Faute d'y retrouver le mot, on y croise par contre fréquemment l'«idée», pour reprendre un concept couramment employé dans la littérature d'inspiration constructiviste. On ne peut en effet ni discourir ni agir dans le domaine du développement international sans y occuper une certaine «place» (Drainville 2004), un «lieu d'ancrage» (Boudreault 2006), un «site» (Tarrow 2005) et sans se référer à des acteurs sociaux qui, eux aussi, y occupent une certaine «place». Dans cet espace à la fois physique, symbolique, cognitif et normatif, rien n'est ni fugace ni statique. Les choses et surtout les acteurs y bougent à l'intérieur de cadres qui sont porteurs de possibilités et de contraintes et dont chacun s'emploie à tirer le meilleur parti en fonction de

1. Comme l'expliquent Esteva et Prakash (1998 : 3, notre traduction): "*Grassroots*" est un terme ambigu que l'on persiste à utiliser en raison de sa connotation politique associée aux initiatives et mouvements qui émanent «des gens» (*people*): ces hommes et femmes ordinaires qui s'organisent de façon autonome pour faire face aux défis (*predicaments*) qu'ils ont à relever.

ses valeurs, de ses intérêts, de ses projets... Ces cadres sont donc animés par les acteurs eux-mêmes, aucun d'entre eux n'y jouissant, en général, d'une position monopolistique (Giddens 1987). C'est ce principe que cherchent à théoriser Fecteau et Harvey (2005 : 11) lorsqu'ils écrivent: *Ainsi, «l'acteur» ne s'épuise pas dans l'institutionnel. Il se réalise et se transforme aussi dans le mouvement qui emporte les collectifs. De même, l'institution ne se contente pas de «normer» les initiatives individuelles. Elle se meut, se disloque et se reforme dans le mouvement collectif des individus associés. Il en est ainsi du pouvoir, qui se déplace, se relocalise, dans un espace qui n'est ni celui de l'individu, ni celui de l'institution.* Et on pourrait ajouter que dans le champ plus spécifique du développement international, les «institutions d'aujourd'hui» ne sont bien souvent que les «alternatives d'hier», la «démarcation» entre les deux n'étant pas toujours très claire (Nederveen Pieterse 1998).

Cette représentation de la réalité présuppose l'existence d'une marge de manoeuvre qui, dans les faits, est parfois très limitée. On peut toutefois penser que le contexte de l'«après-guerre froide» contribue à décrier les relations sociales sur la scène mondiale et donc à assouplir les cadres dans lesquels se conçoit et se déroule l'action.

Pour ancrer cette grille de lecture dans la réalité et la rendre donc plus empirique, nous puiserons dans deux sources de données:

- du côté de ces acteurs qui occupent de façon évidente la position la plus favorable dans l'espace où s'institutionnalise le développement international (*mainstream development institutions*), nous utiliserons comme principale base de données les rapports annuels de trois organisations internationales considérées comme très influentes: la Banque mondiale (BM), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) (Tremblay et al. 2007).²
- du côté des «acteurs du bas», les données sont plus difficiles d'accès. Cette situation découle en partie de la nature même de ces acteurs, mais surtout de la structuration de l'espace dans lequel s'institutionnalise le développement international. Il est certain que les acteurs qui y sont considérés comme étant en besoin ou en quête de développement ne jouissent pas des mêmes atouts pour participer à ce processus d'institutionnalisation. Dans le contexte de cet article, leur point de vue sera «représenté» par le paradigme du «post-développement» (Brigg 2002; Cooke et Kothari 2001; Escobar 1995, 2001, 2004; Esteva et Prakash 1998; Ferguson 1994; Fernando 2003; Latouche 1991; Lehmann 1997; Müller 2006; Nederveen Pieterse 1998, 2000; Rahnama et Bawtree 1997; Rapley 2004; Rist 1996; Rist et al 1992; Sidaway 2007; Simon 2007; Ziai 2004).³ Ce dernier, sans être très homogène, présente

2. Pour une description détaillée de la méthodologie et du corpus utilisés dans la recherche qui sert de base à cet article, voir Tremblay et al. (2007).

3. Cette liste de références peut sembler longue, mais elle loin d'être complète. Dans cet article, on se contentera de faire une synthèse critique de ce que propose cette littérature sur le thème de la gouvernance territoriale. Le lecteur qui est intéressé par le sujet, tout en étant un peu pressé, peut

l'intérêt d'adopter à l'égard de l'«idée» même de développement une (op)position de principe qui peut être qualifiée de radicale et qui repose sur une valorisation très poussée des identités, des pratiques, des modes de vie, des «lieux d'ancrage» (etc.) attribués à ces «gens de la base» évoqués plus haut (Peemans 2002).

Cela dit, il ne faut pas se leurrer. D'un côté comme de l'autre, les discours, les politiques et les pratiques qui ont cours dans le champ du développement international sont le fait d'acteurs sociaux qui, à proprement parler, ne sont la plupart du temps ni vraiment de la «base» ni vraiment du «sommet». Ces acteurs forment ce que l'on appelle parfois, dans la littérature constructiviste, une «communauté épistémique» (Ruggie 1998). Même lorsqu'ils s'opposent les uns aux autres, ce qui est pratique courante au sein de cette communauté, ils participent activement à l'institutionnalisation du développement international et c'est à ce titre que nous nous y intéressons. Les acteurs qui évoluent au sein de la communauté épistémique du développement international peuvent ainsi être appréhendés comme des «médiateurs». Ils existent pour eux-mêmes, bien sûr, mais une partie de leur existence trouve son sens dans leur aptitude à exprimer, diffuser, rationaliser, argumenter (etc.) des points de vue qu'ils partagent sans pour autant en être les instigateurs ou, du moins, sans être les seuls à pouvoir revendiquer cette «position» (Bellemare et Tremblay 2007).

Gouverner l'institutionnalisation du développement international... en plongée

La BM a commencé dès la fin des années 1980 à tenir un discours teinté du principe de «bonne gouvernance». Dans les rapports annuels des trois organisations internationales étudiées, notre analyse suggère par contre que ce sont davantage le CAD et le PNUD qui, au début des années 1990, abordaient cette question. Plus explicitement, ces organisations insistaient à l'époque sur l'importance de la «participation» des populations, dans un cas (PNUD) pour rendre le développement plus «humain», et dans l'autre (CAD), pour lutter plus efficacement contre la pauvreté. Le PNUD, par exemple, établit en 1991 un lien étroit entre la dimension écologique du développement (... durable) et sa dimension participative. Le CAD, de son côté, revient pendant plusieurs années sur la question du développement participatif ou démocratique et sur celle de la saine gestion des affaires publiques. Il fait ainsi clairement écho à la «bonne gouvernance» prônée par la BM, cette dernière valorisant, pour ce faire, la «décentralisation». Le PNUD fait sienne, lui aussi, cette idée de «décentralisation», y ajoutant la participation du «mouvement associatif» et des ONG, le tout enrobé d'une rhétorique aux accents assez lyriques (p.ex., appel en faveur d'une «profonde révolution humaine»).

Si la «dialectique de la distance et de la proximité» est présente dans ces discours, force est de constater qu'elle y est rarement soulevée sous l'angle territo-

sans doute se limiter à lire l'article publié par Escobar en 2001.

rial. Elle est plutôt abordée par le biais des relations entre les acteurs (participation, décentralisation, association, etc.) et en mettant l'accent sur les modalités que devraient emprunter ces relations. Il faut attendre le milieu des années 1990 pour voir le CAD s'attarder plus substantiellement à l'«échelon local», argumenter en faveur de la «prise en main par la population locale» de son propre développement en s'appuyant sur ce que l'organisme appelle «les capacités locales». La BM lui emboîte rapidement le pas en mettant de l'avant, dans son fameux rapport annuel de 1997, *L'État dans un monde en mutation*, le recours à des moyens d'action comme «la décentralisation et le partenariat avec les populations locales». Cette «idée» (local...) revient assez régulièrement par la suite, particulièrement dans le discours du CAD.

C'est cependant le PNUD, dans son rapport annuel de 1999, qui s'emploie le plus systématiquement à définir ce que signifie la «gouvernance» dans le développement international. La vision qu'il en propose ne laisse toujours pas beaucoup de place à la dimension territoriale. Pour le PNUD, en 1999, la gouvernance renvoie en effet à un «cadre de règles, d'institutions et de pratiques qui établit des limites et procure des incitations concernant le comportement des individus, des organisations et des entreprises». En 2001, le CAD fait lui aussi la promotion de la gouvernance, mais sans donner à la notion une connotation plus territoriale que celle du PNUD. La gouvernance, pour le CAD, réfère aux «règles du jeu qui doivent permettre aux partenaires, publics et privés, dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement, d'agir et de coopérer dans la légitimité, la transparence, la prévisibilité, le respect des règles de droit appliquées et la responsabilité». Ces conceptions de la gouvernance ne sont finalement pas très lointaines de cette «bonne gouvernance» que prône alors la BM depuis une dizaine d'années.⁴

Du début jusqu'au milieu des années 2000, la gouvernance se fait de plus en plus clairement «démocratique» dans le discours des organisations internationales, surtout celui du PNUD qui avait d'ailleurs privilégié cette voie dès le milieu des années 1990. Le PNUD voit dans ce type de gouvernance un vecteur privilégié pour la «liberté» et la «participation», valeurs qui figurent au premier plan dans sa conception du «développement humain». Mais ce plaidoyer n'est pas vraiment nouveau puisque, comme nous l'avons vu, le CAD prônait lui aussi le «développement participatif» au début des années 1990. La dimension territoriale, de son côté, reste toujours en arrière-plan. Le CAD et la BM insistent néanmoins sur le fait que les efforts les plus fructueux en matière d'aide au développement sont généralement ceux qui viennent appuyer les «initiatives, les communautés et les administrations locales».

Il se dégage nettement de ces discours que la proximité, en matière de gouvernance, est beaucoup plus porteuse que la distance. L'observation n'est pas banale dans la mesure où les acteurs qui tiennent ces discours sont des organisations internationales qui, à des degrés divers (en simplifiant: la BM plus que le CAD et

4. Pour la BM, la gouvernance renvoie à «la façon dont s'exerce le pouvoir dans la gestion des ressources économiques et sociales dont dispose un pays pour se développer. La bonne gouvernance, pour la Banque mondiale, est synonyme de saine (*sound*) gestion du développement» (définition citée par Lafortune 2003 : 82, et traduite par nous).

le CAD plus que le PNUD), sont considérées comme des acteurs de première ligne dans l'institutionnalisation d'un développement international à qui l'on reproche systématiquement de se faire «par le haut» plus que «par le bas», «par le Nord» plus que «par le Sud» ou «par le centre» plus que «par la périphérie» (Peemans 2002).

Dans le champ du développement international, la gouvernance fait maintenant intégralement partie des discours, des politiques et des pratiques des grandes organisations internationales (Boas et McNeill 2004; Jolly et al. 2004). On peut retenir de ce qui précède que les conceptions de la gouvernance qui s'y font jour, sans être totalement interchangeables, ont également tendance à y circuler abondamment (emprunts, décalages, références, etc.). Ce phénomène a fait l'objet de divers travaux de recherche au cours des dernières années, la plupart d'inspiration constructiviste et institutionnaliste. On y parle en termes, par exemple, de «diffusion de normes», de «transfert de politiques», de «circulation des idées», d'«apprentissage de politiques», de «socialisation» (Dolowitz et Marsh 1996, 2000; Stone 2003, 2004). Il faut souligner que ces phénomènes n'affectent cependant pas que les organisations internationales. Les États y participent, mais cela va de soi puisque ce sont eux, en définitive, les principaux membres des organisations internationales. La question de l'«indépendance» et de l'«autonomie» de ces dernières par rapport aux États fait d'ailleurs l'objet de réflexions et souvent aussi de débats dans la littérature des relations internationales (Abbott et Snidal 1998; Barnett et Finnemore 2004; Haftel et Thompson 2006).

Pour notre propos, il est plus intéressant de chercher à comprendre comment les acteurs non gouvernementaux participent eux aussi à ces phénomènes et y participent même de façon de plus en plus active et directe (Christensen 2006; Fox et Brown 1998; Keck et Sikkink 1998; Krut 1997; Park 2005). Essayons de voir comment cela se fait en nous concentrant toujours sur le thème de la gouvernance et, plus spécifiquement, sur la dimension territoriale de cette gouvernance. Comme nous l'avons précisé, c'est en puisant principalement dans le paradigme du post-développement que l'on tentera de comprendre comment les «gens d'en bas» trouvent ou tentent de trouver «leur place» dans l'institutionnalisation de cette dimension du développement international.

Gouverner l'institutionnalisation du développement international... en contre-plongée

Ne disposant pas de moyens comparables à ceux des organisations internationales, les «acteurs de la base» ont davantage propension à faire parler d'eux qu'à se faire entendre. Le paradigme du post-développement leur attribue pour sa part des compétences et des atouts majeurs. Ceux, par exemple, de ne pas se laisser facilement manipuler ou duper par les tenants des modèles de développement dominants, de produire leurs propres imaginaires (endogènes, indigènes...) et leurs propres savoirs (pratiques, efficaces, accessibles...), de greffer avec habileté leurs intérêts et revendications à ceux des mouvements sociaux les plus dynamiques (femmes, environnement, droits humains...), de ne pas fléchir spontanément devant

«plus puissant» qu'eux, de faire souvent preuve de capacités d'adaptation et de réaction étonnantes.

Sous l'angle de la gouvernance, cette vision des choses semble donc plus que favorable aux «acteurs de la base». Elle est toutefois loin de faire l'unanimité, et ce, même dans des milieux intellectuels qui ne sympathisent pas facilement avec les grandes organisations internationales. On lui reproche entre autres de véhiculer une vision caricaturale et monolithique du développement (rejet sans nuance des modèles dominants), d'idéaliser naïvement le passé (vision «romantique» d'un monde «prémoderne»), de légitimer le *statu quo* (pourquoi changer les choses si les «solutions» proposées laissent l'impression d'envenimer les «problèmes?»), de flirter avec le populisme (glorification complaisante de la «sagesse populaire» et du «sens commun»), de distiller le négativisme (une «résistance» sans projet digne de ce nom, sinon celui de l'«anti-développement») et même, suprême injure, de faire le jeu du néolibéralisme en condamnant d'emblée tout effort d'aide au développement international (cautionnant ainsi *de facto* le «laisser-faire»). Il n'est pas facile, on en conviendra, de concevoir une gouvernance qui puisse s'accommoder de telles tares. Aux yeux de certains, le post-développement n'est d'ailleurs qu'un avatar de la pensée anarchiste, épicée en l'occurrence d'une rhétorique post-moderne...

L'«idée» de gouvernance territoriale fait par ailleurs l'objet d'un traitement singulier dans le paradigme du post-développement. Il est logique, tenant compte des attributs qu'on y prête aux «acteurs de la base» et aux «communautés», que le rapport entre populations et territoires prenne une «place» de premier plan dans ce paradigme. À partir du moment, comme le veut la thèse post-développementaliste, où l'avenir de ces populations est «symbiotiquement» lié à celui des territoires qu'elles occupent, il ne peut en être autrement. La question de la gouvernance, par contre, y est moins réfléchie ou théorisée que postulée. L'argument veut que ces populations possèdent de ces territoires une connaissance intime, découlant d'une histoire et d'une géographie qui font aussi et surtout de ces «territoires» des milieux de vie. Ils font ainsi intégralement partie de l'«identité» des individus et des populations, suscitent un «sentiment d'appartenance», définissent la réalité même de ces «acteurs de la base». Impossible, pour les «autres acteurs», d'éprouver ce qu'Escobar (2001) appelle ce *sense of place*. Pourquoi, dès lors, poserait-on la question de la gouvernance sous l'angle territorial? D'un point de vue purement intellectuel, la question peut bien sûr se poser, mais pas spontanément pour les «acteurs de la base» puisqu'elle fait en quelque sorte partie de ce qu'ils sont. Gouverner le territoire, pour eux et en recourant à une formule aux accents foucauldien, c'est au fond se gouverner soi-même (Foucault 2004). Une gouvernance que l'on pourrait qualifier d'immanente, où le territoire relève du vécu lui-même (Appadurai 2005; Drainville 2004).

La conception de la gouvernance qui se dégage du paradigme post-développementaliste ne correspond vraiment pas à l'«idée» de «bonne gouvernance» que l'on retrouve abondamment dans les discours, les politiques et les pratiques des grandes organisations internationales. La «bonne gouvernance», sous le regard du post-développement, n'est que l'une des figures de ce que Serge Latouche a appelé l'«occidentalisation du monde». Or il n'est pas question, pour

le paradigme du post-développement, de laisser à des acteurs de l'extérieur, et à plus forte raison s'il s'agit d'organisations d'envergure internationale, porter un jugement («bonne...») sur le lien qui associe une population à son territoire, puisque cela équivaut à porter un jugement sur ce qu'est cette population (son identité). La diversité, pour le post-développementalisme, est une valeur qui ne tolère pas le compromis et la gouvernance n'est adéquate que dans la mesure où les «acteurs de la base» l'estiment adéquate. Leurs critères ne sont ni théoriques ni scientifiques et ne sont peut-être pas facilement exportables ou généralisables, mais ce n'est pas leur fonction de toute façon. Ils découlent de l'expérience, du quotidien, du vécu, de la proximité, etc. Une telle gouvernance n'est pas destinée à devenir, comme c'est le cas pour celle des organisations internationales actives dans le champ du développement, un code de conduite. Elle relève plutôt du mode de vie d'acteurs qui occupent une position (*place*) précise dans l'espace, une position dont les frontières sont celles du territoire avec lequel ces acteurs vivent en symbiose. Bref, ils institutionnalisent le développement dans les marges des modèles dominants et il leur importe peu, habituellement, de se définir en termes d'orthodoxie ou d'hétérodoxie par rapport à ces modèles.

Conclusion: une gouvernance en quête de territoire(s)

Les organisations internationales les plus influentes dans le champ du développement international ont compris depuis longtemps les avantages qu'il y a à donner l'impression de réduire la distance qui les sépare des «acteurs de la base». La proximité ne semble avoir pour elles que des vertus. Le paradoxe, toutefois, c'est que la gouvernance dont elles font la promotion ne peut émaner de ces «places» et «pratiques» locales que valorise tant le paradigme du post-développement.

Ce dernier, de son côté, fait l'éloge d'une gouvernance ancrée dans des traditions, des modes de vie, des croyances (etc.) qui se caractérisent par une diversité quasi illimitée. Si on y ajoute, comme le font plusieurs tenants de ce paradigme, la valorisation d'une démocratie directe, participative et de proximité, le résultat devient pour ainsi dire étourdissant. L'«idée» de gouvernance, dans un tel contexte, n'arrive pas à prendre pied. Elle est d'une substance analogue à celle de cette «gouvernance globale» dont on parle tant aujourd'hui, dans un monde qui semble éprouver pourtant bien du mal à s'orienter. Il s'agit, dans les deux cas, de gouvernances qui donnent l'impression d'être en mal de territoire(s).

Si, comme le souligne Jean-François Baré (2006 : 14), «le développement local» est devenu «l'un des *alpha* et des *omega* du discours actuel sur le développement», c'est au prix d'une certaine banalisation, et la notion de «gouvernance» n'est pas immunisée contre ce risque.

Références bibliographiques

- Abbott, K.W. et D.Snidal. 1998. « Why States Act Through Formal International Organizations ». *Journal of conflict resolution*, 42 : 3-32.
- Appadurai, A. 2005. *Après le colonialisme: les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris: Payot/Rivages.
- Baré, J.-F. 2006. *Paroles d'experts: études sur la pensée institutionnelle du développement*. Paris: Karthala.
- Barnett, M. et R. Duvall. 2005. *Power in Global Governance*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Barnett, M. et M. Finnemore. 2004. *Rules for the World: International Organizations in Global Politics*. Ithaca: Cornell University Press.
- Bellemare, G. et D. Tremblay. 2007. *Le défi de l'interdisciplinarité: ce que les «sciences sociales appliquées» peuvent apprendre des «sciences sociales fondamentales»*, Montréal: Centre de recherche sur les innovations sociales.
- Boas, M. et D. McNeill. 2004. *Global Institutions and Development: Framing the World?* London: Routledge.
- Boli, J. et G. M. Thomas. 1999. *Constructing World Culture: International Nongovernmental Organizations since 1875*. Stanford: Stanford University Press.
- Boudreault, P.-W. 2006. *Génies des lieux: enchevêtrement culturel, clivages et ré-inventions du sujet collectif*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Brigg, M. 2002. « Post-development, Foucault and the colonisation metaphor ». *Third World Quarterly*, 23 : 421-436.
- Checkel, J. T. 1998. « The Constructivist Turn in International Relations Theory ». *World Politics*, 50 : 324-348.
- Christensen, R. K. 2006. « International Nongovernmental Organizations: Globalization, Policy Learning, and the Nation-State ». *International Journal of Public Administration*, 29: 281-303.
- Cooke, B. et U. Kothari. 2001. *Participation: The New Tyranny?*. London: Zed Books.
- Dolowitz, D. et D. Marsh. 2000. « Learning from Abroad: The Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making ». *Governance*, 13 : 5.
- Dolowitz, D. et D. Marsh. 1996. « Who Learns What from Whom: A Review of the Policy Transfer Literature ». *Political Studies*, 44 : 343-357.
- Drainville, A. C. 2004. *Contesting Globalization: Space and Place in the World Economy*. London: Routledge.
- Escobar, A. 2004. « Beyond the Third World: Imperial Globality, Global Coloniality and Anti-Globalisation Social Movements ». *Third World Quarterly*, 25 : 207-230.
- _____. 2001. « Culture Sits in Places: Reflections on Globalism and Subaltern Strategies of Localization ». *Political Geography*, 20 : 139-174.
- _____. 1995. *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton: Princeton University Press.
- Esteva, G. et M. S. Prakash. 1998. *Grassroots Post-Modernism: Remaking the Soil of Cultures*. London: Zed Books.

- Fecteau, J.-M. et J. Harvey. 2005. « Des acteurs aux institutions: dialectique historique de l'interaction et rapports de pouvoir », dans J.-M. Fecteau et J. Harvey (dirs.). *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution: pour une problématique historique de l'interaction*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 3-15.
- Ferguson, J. 1994. *The Anti-Politics Machine: «Development», Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Fernando, J. L. 2003. « The Power of Unsustainable Development: What Is To Be Done? ». *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 590 : 6-34.
- Foucault, M. 2004. *Sécurité, territoire, population (Cours au Collège de France, 1977-1978)*. Paris: Gallimard/Seuil.
- Fox, J. A. et L. D. Brown. 1998. *The Struggle for Accountability: The World Bank, NGOs, and Grassroots Movements*. Cambridge: The MIT Press.
- Giddens, A. 1987. *La constitution de la société: éléments de la théorie de la structuration*. Paris: Presses universitaires de France.
- Haftel, Y. Z. et A. Thompson. 2006. « The Independence of international organizations: concept and applications ». *Journal of Conflict Resolution*, 50 : 253-275.
- Held, D. et A. McGrew. 2002. *Governing Globalization: Power, Authority and Global Governance*. Cambridge: Polity Press.
- Hermet, G., Kazancigil, A. et J.-F. Prud'homme. 2005. *La gouvernance: un concept et ses applications*. Paris: Karthala.
- Hyden, G., J. Court et K. Mease. 2004. *Making Sense of Governance: Empirical Evidence from Sixteen Developing Countries*. Boulder: Lynne Rienner Pub.
- Jolly, R., L. Emmerij, D. Ghai et F. Lapeyre. 2004. *UN Contributions to Development Thinking and Practice*. Bloomington: Indiana University Press.
- Keck, M. et K. Sikkink. 1998. *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*. Ithaca: Cornell University Press.
- Krut, R. 1997. *Globalization and Civil Society: NGO Influence in International Decision-Making*. New York: United Nations Research Institute for Social Development.
- Lafortune, A. 2003. *La résurgence du concept de société civile dans le discours politique contemporain*. Montréal: Mémoire de maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal.
- Latouche, S. 1991. *La planète des naufragés: essai sur l'après-développement*. Paris: La Découverte.
- Lehmann, D. 1997. « An opportunity lost: Escobar's deconstruction of development ». *The Journal of Development Studies*, 33 : 568-578.
- Müller, M. 2006. « Discourses of Postmodern Epistemology: Radical Impetus Lost? *Progress in Development Studies*, 6 : 306-320.
- Nederveen Pieterse, J. 2000. « After Post-Development ». *Third world Quarterly*, 21 : 175-191.
- _____. 1998. « My Paradigm or Yours? Alternative Development, Post-Development, Reflexive Development ». *Development and Change*, 29: 343-373.

- Park, S. 2005. « Norm Diffusion within International Organizations: A Case Study of the World Bank ». *Journal of International Relations and Development*, 8 : 111-141.
- Pasquier, R., V. Simoulin et J. Weisbein. 2007. *La gouvernance territoriale: pratiques, discours et théories*. Paris: LGDJ.
- Peemans, J.-P. 2002. *Le développement des peuples face à la modernisation du monde*. Louvain-la-Neuve/Paris: Academia-Bruylant/L'Harmattan.
- Pierre, J. 2000. *Debating Governance*. Oxford: Oxford University Press.
- Rahnema, M. et V. Bawtree. 1997. *The Post-Development Reader*. Halifax: Fernwood Pub.
- Rapley, J. 2004. « Development Studies and the Post-Development Critique ». *Progress in Development Studies*, 4 : 350-354.
- Rhodes, R. A. W. 1996. « The New Governance: Governing Without Government ». *Political Studies*, 44: 652-667.
- Rist, G. 1996. *Le développement: histoire d'une croyance occidentale*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Rist, G., M. Rahnema et G. Esteva. 1992. *Le Nord perdu: repères pour l'après-développement*. Lausanne: Éditions d'en bas.
- Rosenau, J. N. 2003. *Distant Proximities: Dynamics beyond Globalization*. Princeton: Princeton University Press.
- Ruggie, J.G. 1998. *Constructing the World Polity: Essays on International Institutionalization*. London/New York: Routledge.
- Sidaway, J. D. 2007. "Spaces of Postdevelopment". *Progress in Human Geography*, 31 : 345-361.
- Simon, D. 2007. "Beyond antidevelopment: discourses, convergences, practices". *Singapore Journal of Tropical Geography*, 28: 205-218.
- Stone, D. 2004. "Transfer Agents and Global Networks in the "Transnationalization" of Policy". *Journal of European Public Policy*, 11 : 545-566.
- _____. 2003. "The "Knowledge Bank" and the Global Development Network". *Global Governance*, 9 : 43-61.
- Tarrow, S. 2005. *The New Transnational Activism*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tremblay, D., E. Martel et F. Pigeon. 2007. *Développement international: les nouveaux paramètres de l'«après-guerre froide»*. Gatineau: ARUC-Innovation sociale et développement des communautés.
- Wapner, P. et L.E.J. Ruiz. 2000. *Principled World Politics: The Challenge of Normative International Relations*. Lanham: Rowman & Littlefield Pub.
- Wendt, A. 1999. *Social Theory of International Politics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Zanotti, L. 2005. "Governmentalizing the Post-Cold War International Regime: The UN Debate on Democratization and Good Governance". *Alternatives*, 30: 461-487.
- Ziai, A. 2004. "The Ambivalence of Post-Development: Between Reactionary Populism and Radical Democracy". *Third world quarterly*, 25 : 1045-1060.

